

SAINT MEDARD EN JALLES

ETUDE DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DES SABLONS

PROGRAMME - PLAN GUIDE



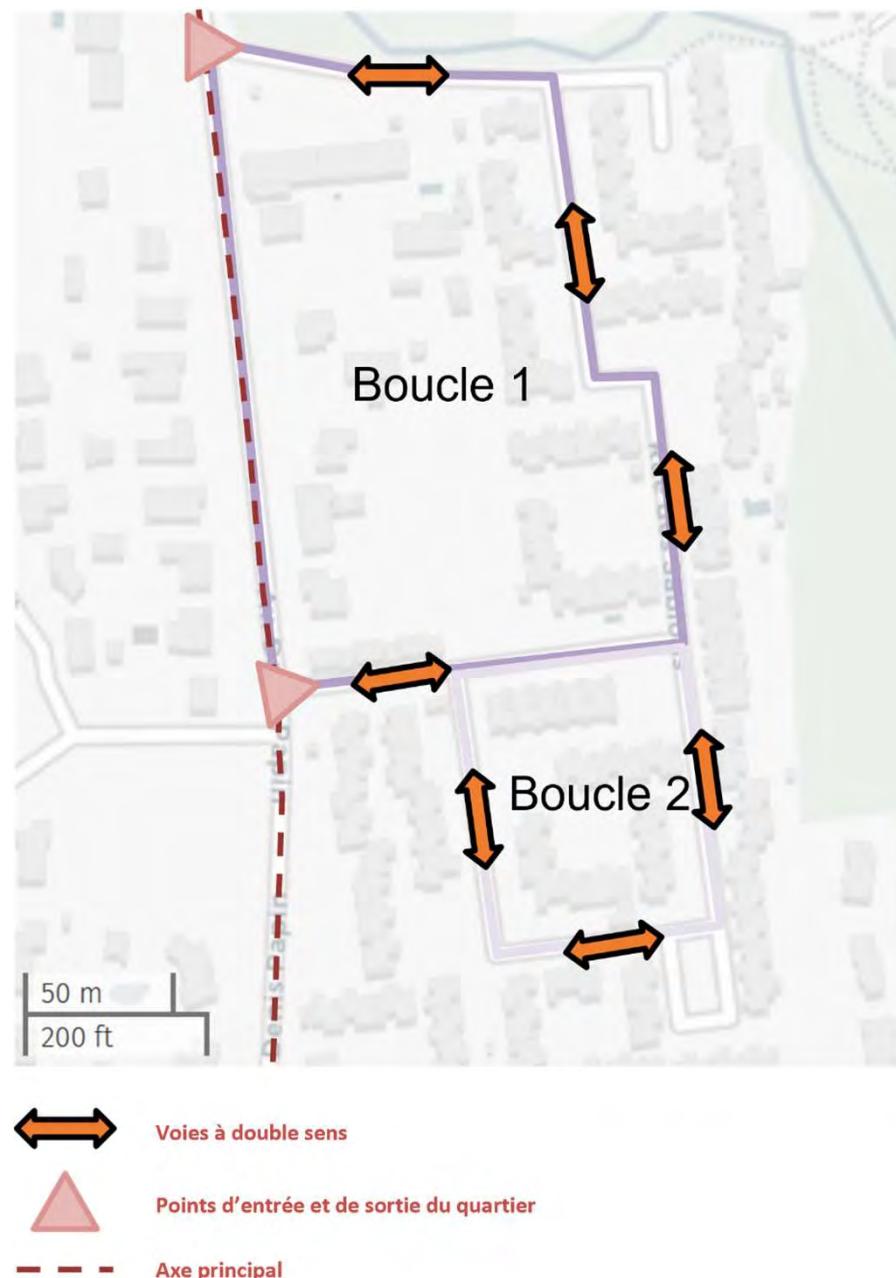
01. CIRCULATION GLOBALE	P. 03
02. ESPACES PUBLICS	P. 08
03. STATIONNEMENT	P. 16
04. GESTION DES EAUX PLUVIALES	P. 19
05. VEGETATION AU SEIN DE L'ESPACE PUBLIC	P. 21
06. PROGRAMME GENERAL	P. 24
07. POUR ALLER PLUS LOIN, VERS UN PROGRAMME PLUS RESILIENT....	P. 29

01.
CIRCULATION
GLOBALE

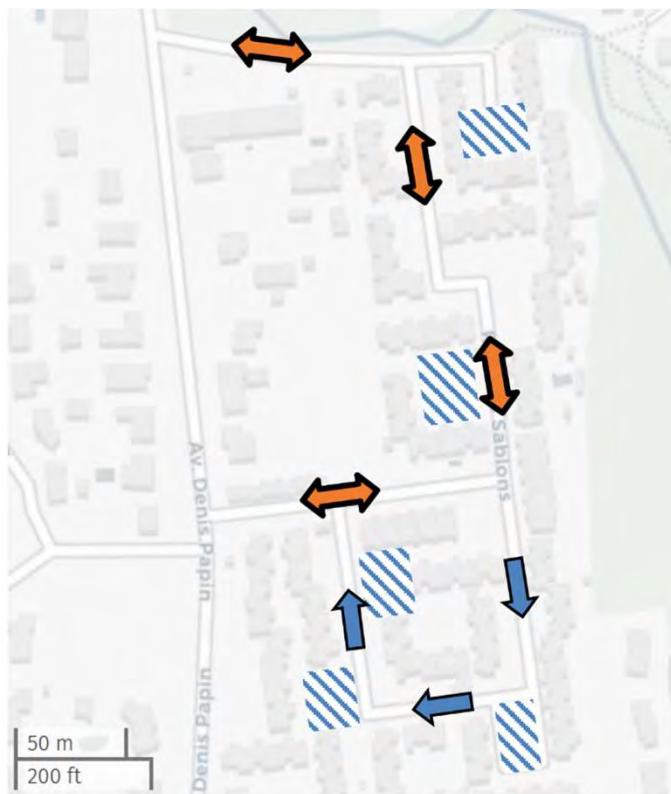
ETAT EXISTANT – VOIRIE À DOUBLE-SENS

- **UN FONCTIONNEMENT AVEC DEUX BOUCLES :**
 - La boucle 1 d'une longueur de 650 m, qui sert d'accès à la partie nord du quartier des Sablons
 - La boucle 2 d'une longueur de 300 m, qui assure la desserte interne des logements au sud et qui est reliée à la boucle 1
- **LE TRAFIC EST ESSENTIELLEMENT RIVERAIN ET DE FAIBLE VOLUME**
- **LE STATIONNEMENT SUR LE CÔTÉ DES CHAUSSÉES EST USITÉ** (sur et en dehors des emplacements marqués), toutefois il ne crée pas de difficultés particulières à la circulation des voitures
- **STATIONNEMENT DES PARENTS AU NORD, LE LONG DU RUISSEAU AUX HEURES DE POINTE DU GROUPE SCOLAIRE** : saturation de ce secteur du quartier

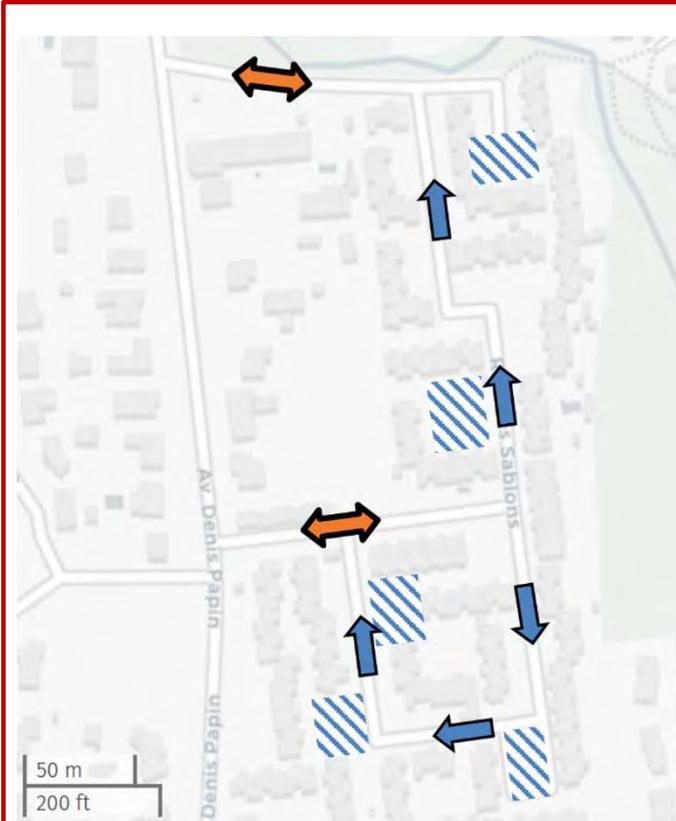
3 OPTIONS DE MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION.



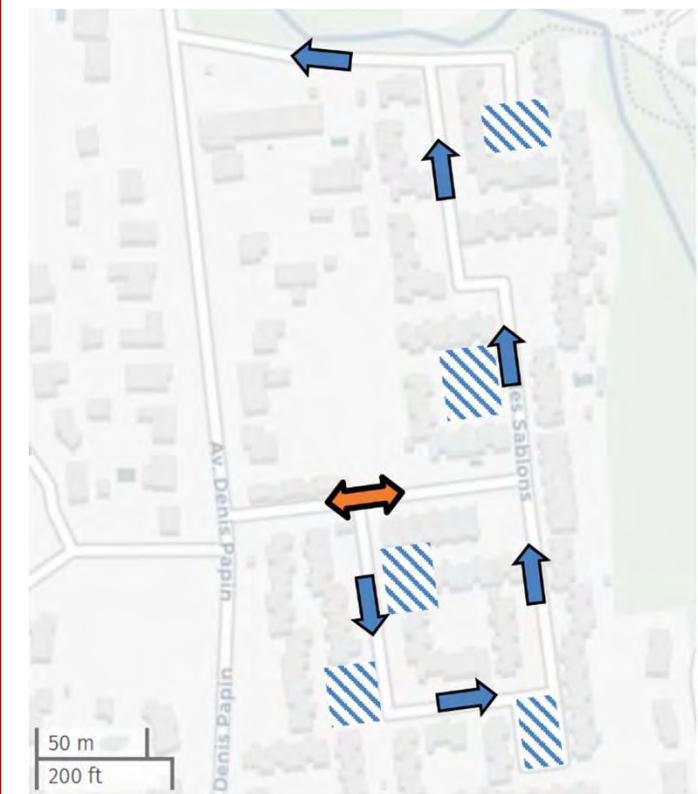
SYNTHÈSE DES OPTIONS

**OPTION 1 : Mise à sens unique de la boucle 2**

- Apaise le secteur sud.
- Ne change pas les pratiques sur le secteur nord, dont le stationnement aux heures de pointe du groupe scolaire.

**OPTION 2 : Mise à sens unique partielle**

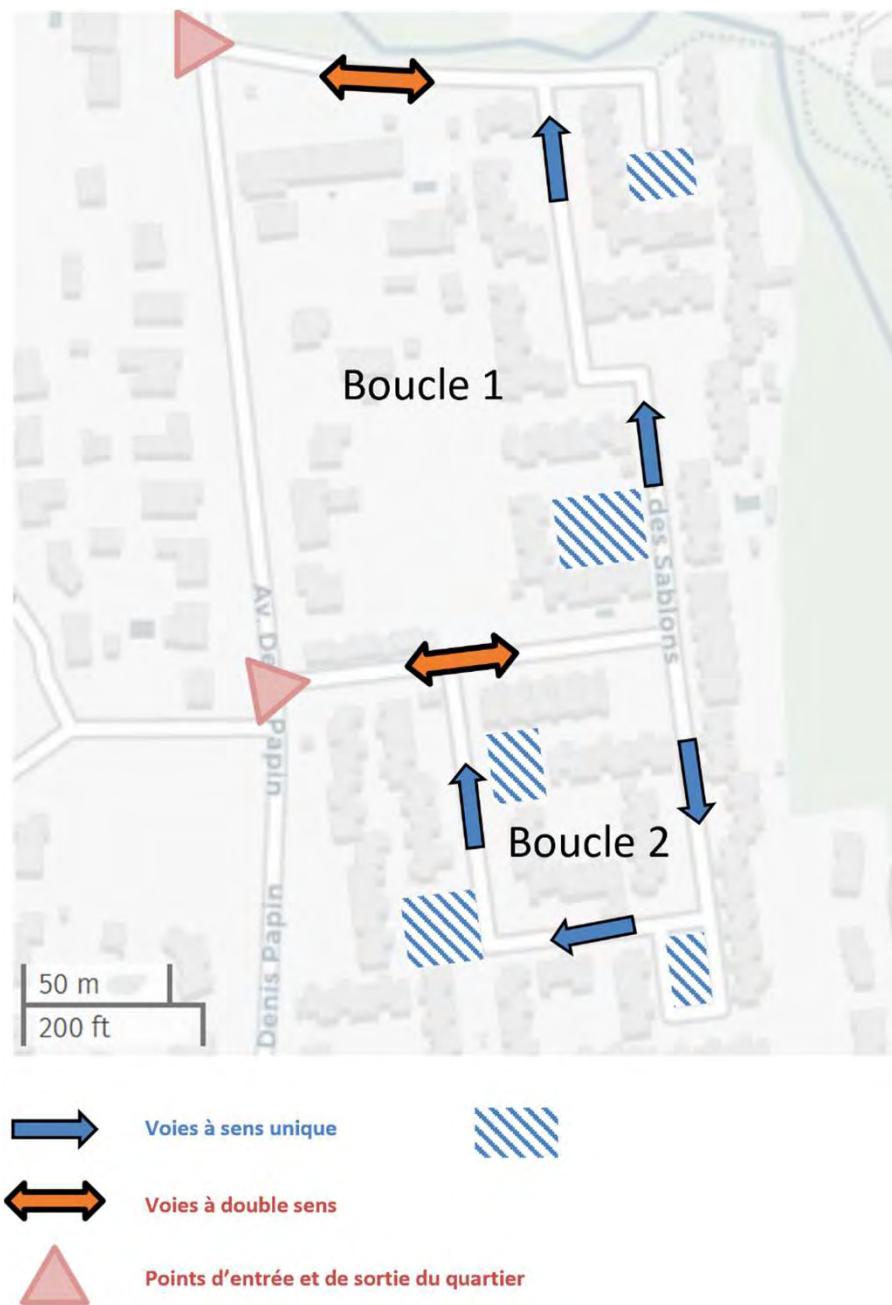
- Apaise le secteur sud et une partie du secteur nord.
- Ne change pas les pratiques sur le secteur nord, dont le stationnement aux heures de pointe du groupe scolaire.
- Est un peu moins visible.

OPTION PRIVILEGIEE**OPTION 3 : Mise à sens unique complète**

- Apaise l'ensemble du quartier.
- Limite l'opportunité du stationnement à proximité du groupe scolaire.
- Implique des allongements de parcours pour le nord du quartier.

OPTION 2 – MISE À SENS UNIQUE PARTIELLE DU QUARTIER

- UNE MISE EN SENS UNIQUE DE LA BOUCLE 2 ainsi que d'une partie de la Boucle 1 entre les deux accès à la Rue Denis Papin
- UN MAINTIEN À DOUBLE SENS DE L'ACCÈS NORD pour ne pas pénaliser les habitants de ce secteur
- UN MAINTIEN À DOUBLE SENS DE L'ACCÈS SUD pour desservir le cœur du quartier et permettre une sortie rapide depuis le nord.
- LA MISE EN SENS UNIQUE DU BARREAU NORD - SUD PERMET DE :
 - Conforter le caractère apaisé de ces îlots résidentiels
 - Libérer des emprises pour créer des cheminements doux plus agréables sur la totalité du quartier
- UN POSSIBLE MANQUE DE LISIBILITÉ qui peut conduire à des prises en contre-sens au nord
- PAS DE CHANGEMENT VIS-À-VIS DE LA PROBLÉMATIQUE DE STATIONNEMENT GÊNANT du groupe scolaire aux heures de pointe



ACCES NORD - RETOURNEMENT

Le plan de circulation pose la question du retournement des véhicules s'engageant dans l'accès nord.

Actuellement, les véhicules ont deux solutions :

- Traverser le quartier et ressortir par l'accès sud.
- ⇒ Ce mouvement ne sera plus possible avec la mise à sens unique du barreau Sud->Nord.
- Réaliser un demi-tour sur le parking à la fin de l'impasse.
- ⇒ Les riverains ont fait part de leur souhait d'éviter ce type de mouvement.

Cette problématique est notamment en lien avec les parents d'élèves qui stationnent régulièrement sur l'accès nord pour accompagner leurs enfants jusqu'au groupe scolaire.

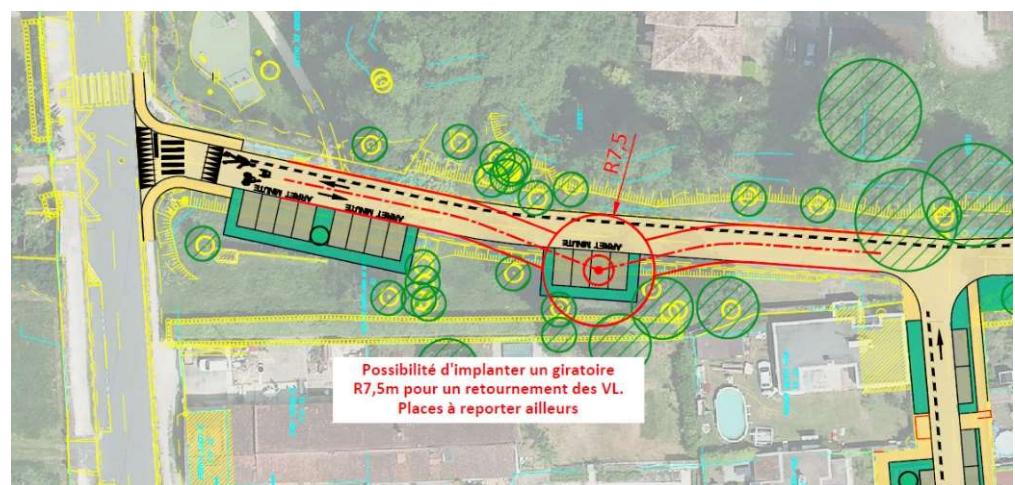
Plusieurs options sont envisageables :

- **Permettre un retournement sur la placette en fond d'impasse.** Toutefois, cela va à l'encontre du souhait des riverains et la manœuvre n'est pas aisée du fait de la configuration du site.
- **Inverser le sens du barreau sud->nord offrirait une possibilité de sortie par le sud.** Cependant, cela irait à l'encontre d'un souhait de pacification des circulations dans le quartier.
- **Une autre solution pourrait être la mise en sens unique (sauf riverains ou non) de l'accès Nord** avec un travail pour reporter le trafic des parents d'élèves vers d'autres emplacements.
- **Enfin, le retournement pourrait être organisée par la création d'un giratoire R7,5.** Un « sens interdit sauf riverains » limiterait les possibilités d'aller plus loin que le giratoire. Le positionnement de l'équipement sera à affiner lors des études de conception, mais les emprises ne semblent pas suffisantes à l'intersection des voies Nord/Sud et Est/Ouest.

Le travail sur l'écomobilité scolaire mené par la commune de Saint-Médard-en-Jalles pourra aborder cette question spécifique lors du diagnostic du groupe scolaire afin d'enrichir le projet des Sablons.



Option retournement sur la placette

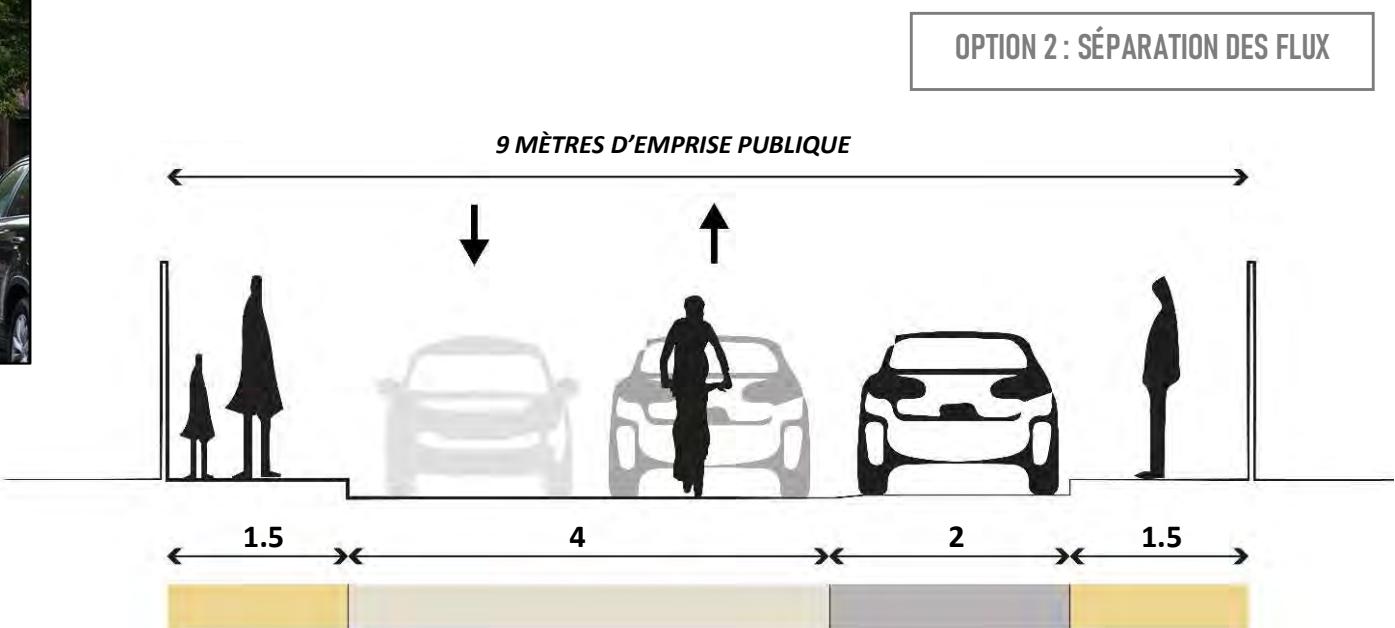
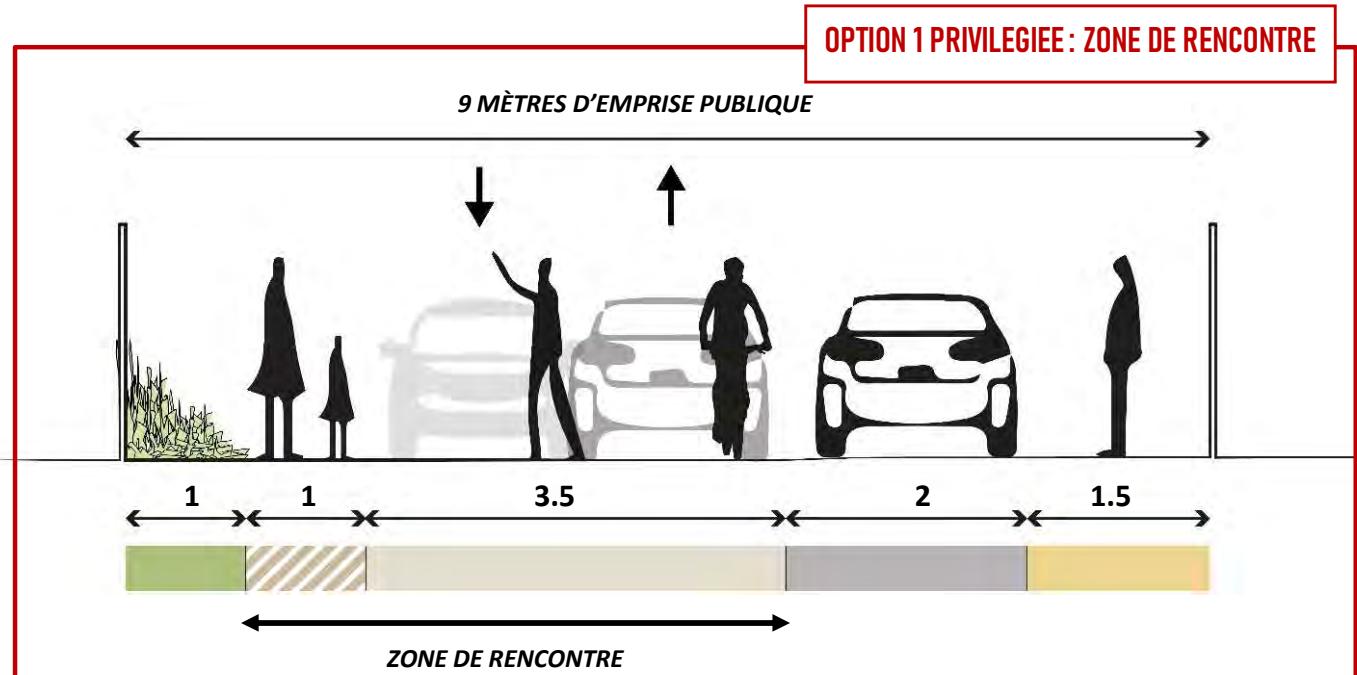
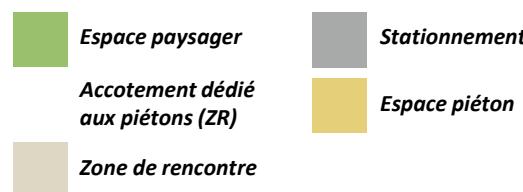


Option giratoire intermédiaire

02.

ESPACES PUBLICS

AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



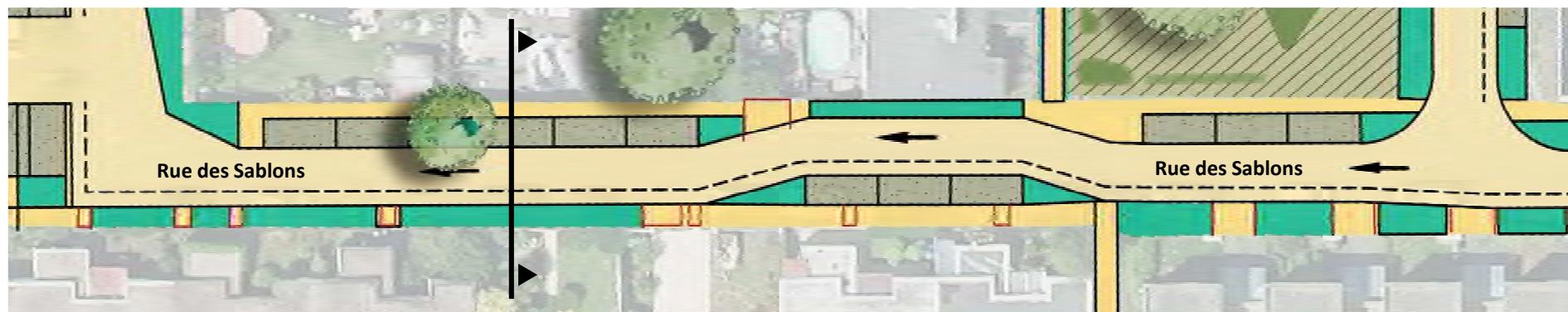
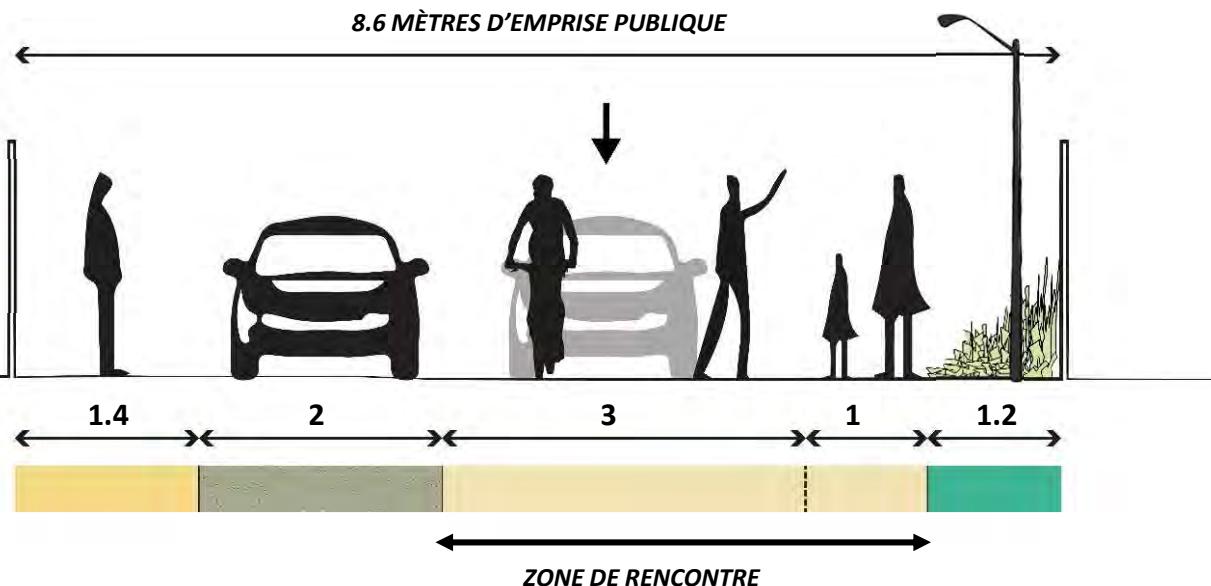
ESPACE PUBLIC À SENS UNIQUE

OPTION 1: ZONE DE RENCONTRE

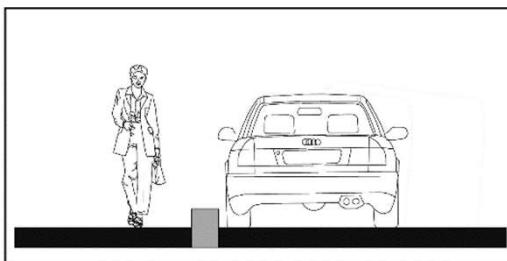
Les mât d'éclairage public peuvent être positionnés au niveau des espaces paysagers végétalisés afin de ne pas gêner la circulation piétonne. Dans certains cas, les réseaux nécessiteront d'être tirés depuis l'existant.



Espace paysager	Stationnement perméable
Réducteur visuel de chaussée	Cheminements doux
Espace partagé tous modes	



FOCUS SUR LE TRAITEMENT DES STATIONNEMENTS



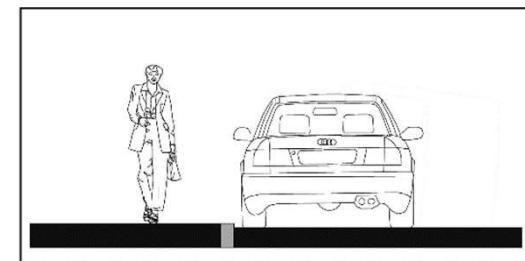
Mise en place d'une bordure émergente

- + Évite tout risque de stationnements incivils sur la partie piétonne
- Réduit la largeur des stationnements à 1,80 environ
- Induit des problématiques spécifiques d'écoulement des eaux et d'entretien des trottoirs



Mise en place de potelets

- + Évite tout risque de stationnements incivils sur la partie piétonne
- Induit des difficultés liées aux accès des véhicules
- Pollution visuelle engendrée par l'accumulation de mobiliers saillants

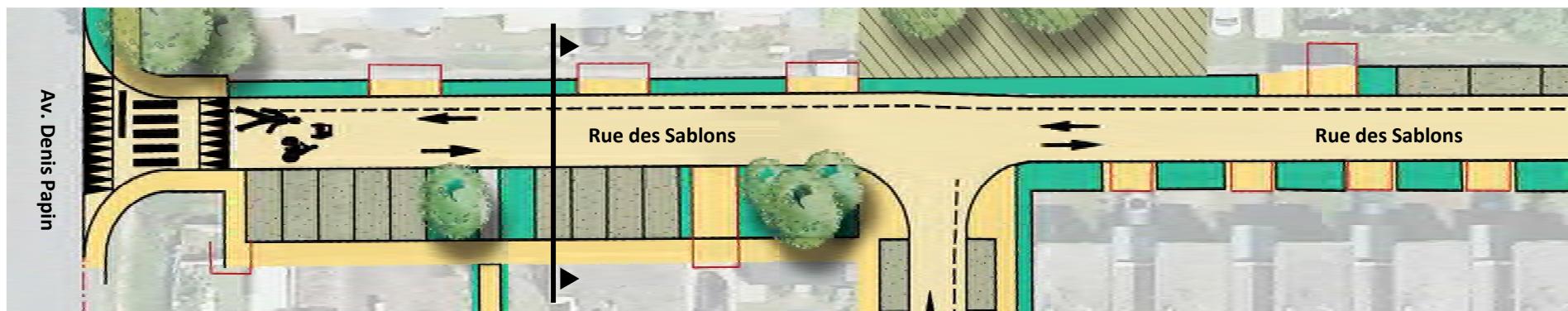
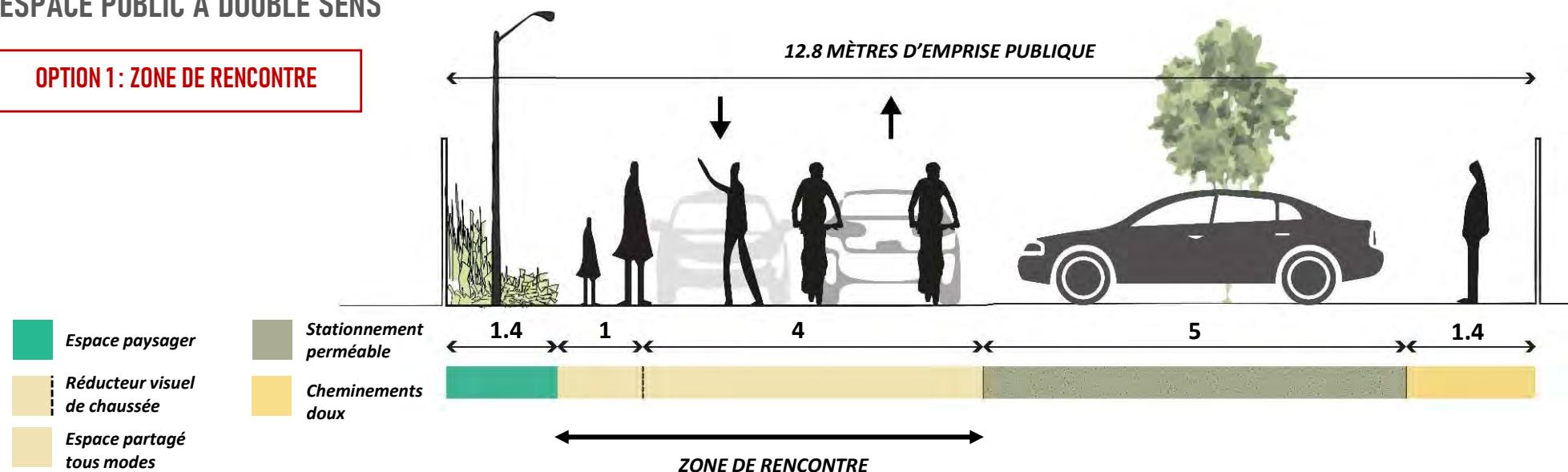


Mise en place d'un léger ressaut

- + Limite les risques de stationnements incivils sur la partie piétonne
- Dispositif peu dissuasif
- En contradiction avec l'effet de planéité souhaité pour la zone de rencontre

ESPACE PUBLIC À DOUBLE SENS

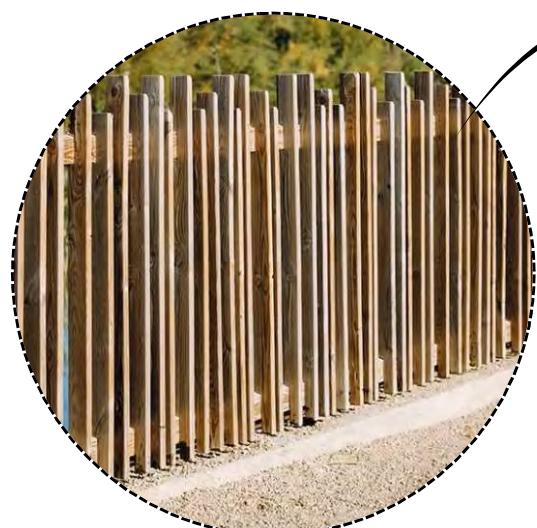
OPTION 1: ZONE DE RENCONTRE



GESTION DES VENELLES



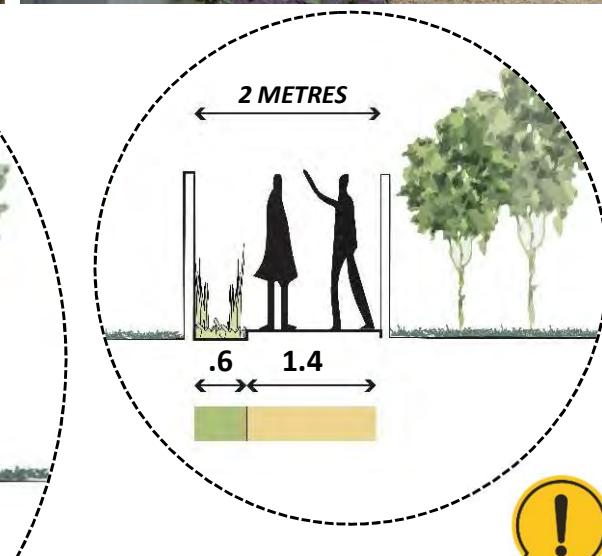
Bordures paysagères
 Cheminement piéton PMR



2 MÈTRES D'EMPRISE PUBLIQUE



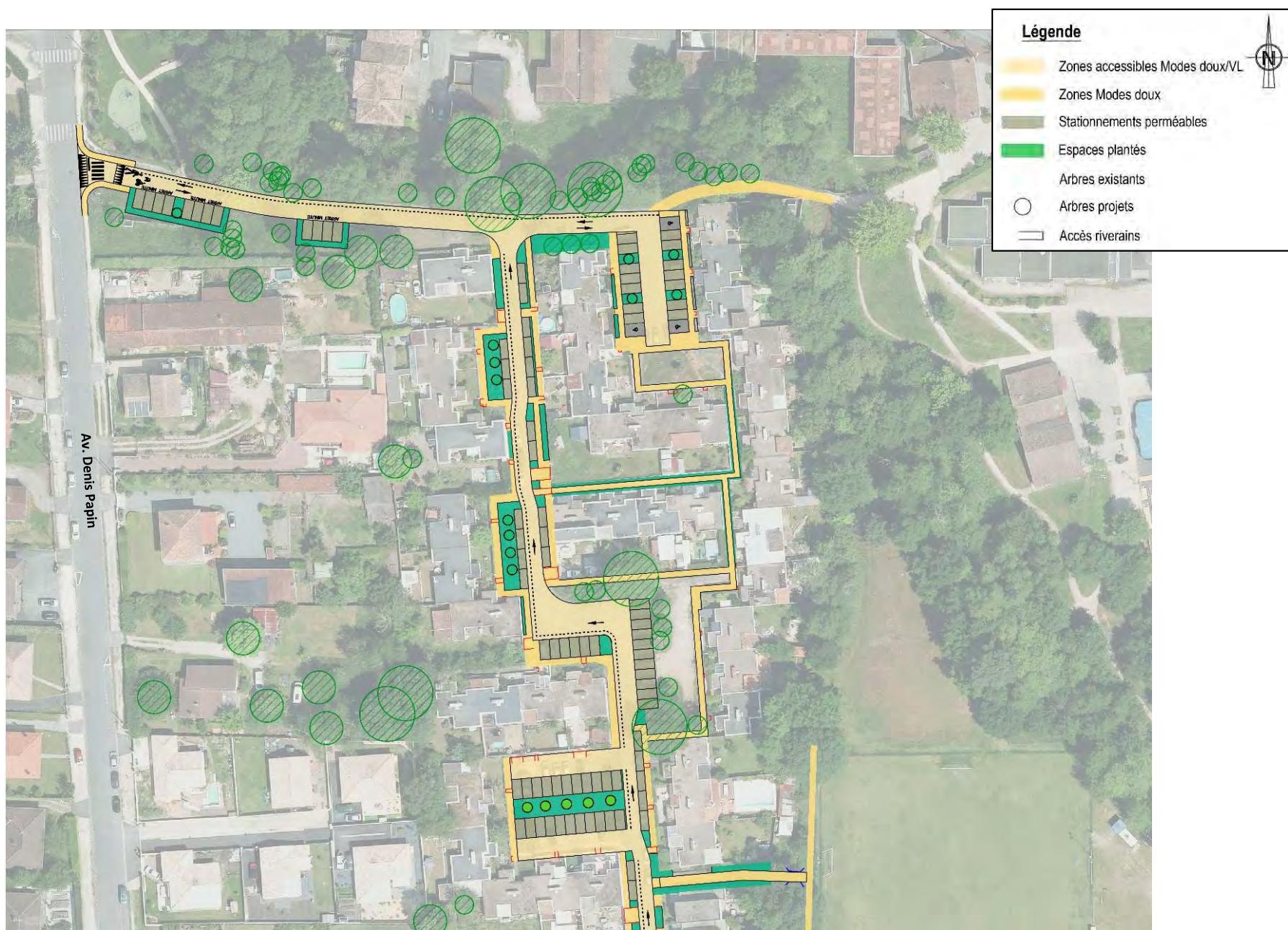
.3 1.4 .3



Les venelles peuvent également être aménagées de manière à limiter les espaces plantés fragmentés



PLAN GENERAL - SECTION NORD



PLAN GENERAL - SECTION SUD

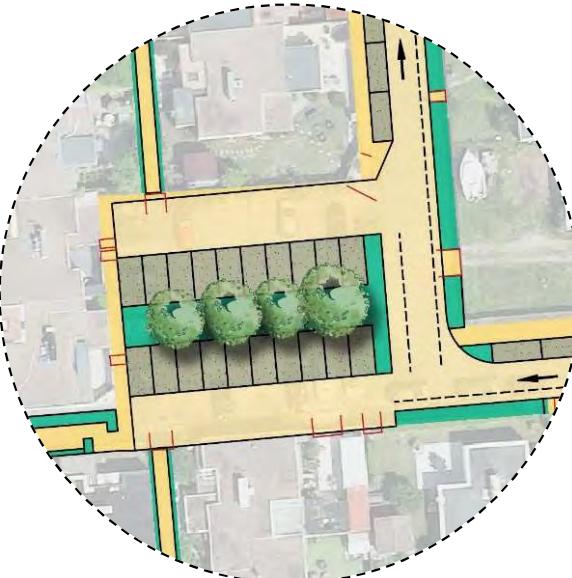


03.

STATIONNEMENT

AMENAGEMENT DES PLACETTES

DEUX TYPES D'AMENAGEMENTS SONT PROPOSES SELON LES CONTRAINTES DU SITE :



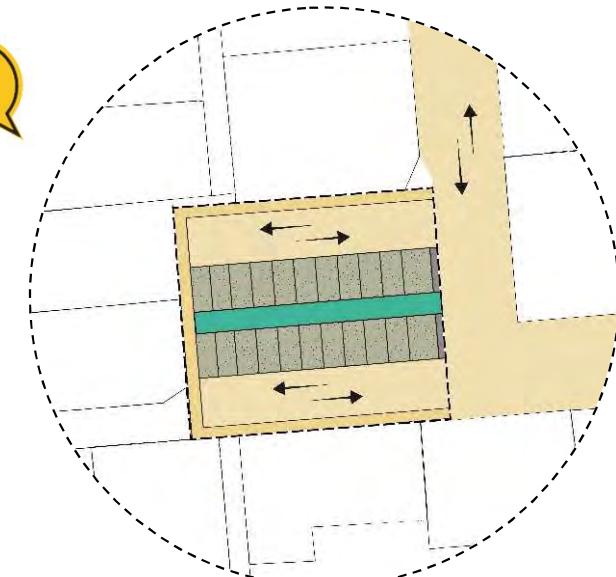
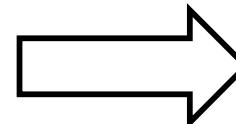
L'aménagement N°1 peut tout à fait être décliné afin de permettre une circulation 100% piétonne périphérique (végétalisation limitée).

Néanmoins, au regard des événements et des changements climatiques que connaît la région de Bordeaux, il semble plus opportun de maximiser, lorsque cela est possible, les espaces végétalisés plutôt qu'une imperméabilisation des surfaces.



AMENAGEMENT 1

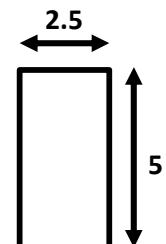
Aménagement en bataille avec espace central généreux végétalisé et arboré



AMENAGEMENT 2

Aménagement en bataille avec desserte centrale et espaces plantés de part et d'autre de la placette (plantation à 3 m des emprises privées)

Des places visuellement délimitées aux dimensions confortables



BILAN DU STATIONNEMENT

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES ACTUELLEMENT

Habitations avec stationnement à la parcelles :

15 habitations => 15 places (1u/habitation)

Stationnement dans les parkings :

94 places

Stationnement sur voirie :

86 places

Total offre actuelle : 195 places disponibles

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES DANS LE PLAN GUIDE

Habitations avec stationnement à la parcelles :

15 habitations => 15 places (1u/habitation)

Stationnement dans les parkings :

95 places

Stationnement sur voirie :

96 places

Total offre projet : 206 places disponibles (+ 11 places)

Nous avions identifié 110 logements, ainsi le taux est de 1,90 stationnements par logement.

Même dans le contexte actuel des mobilités des quartiers excentrés, ce taux est élevé.

A long terme, du fait des enjeux de transition énergétique, le nombre de véhicules personnels par foyer devrait diminuer posant ainsi la question de l'usage futur des stationnements qui ne seront plus utilisés.

La requalification du quartier des Sablons pourrait anticiper ce changement d'usage en proposant une part de stationnement mutable.

Du mélange terre-pierre engazonné pourrait être utilisé afin d'offrir une structure capable d'accueillir des voitures à court ou moyen terme et qui deviendrait à plus long terme un espace planté.

*Arrêts minutes en journée.
Ouvert au stationnement résidentiel le soir.*



04.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

FONCTIONNEMENT ACTUEL ET FUTUR

Aujourd’hui, les eaux de ruissellement sont collectées par des avaloirs et transissent dans un réseau de canalisations avant de se rejeter dans le réseau principal sur la rue Denis Papin.

Dans le cadre de la requalification de l’ensemble des espaces publics du quartier des Sablons, **une gestion plus vertueuse des eaux pluviales par le recours à l’infiltration est à privilégier**.

Les données de la Direction de l’Eau de Bordeaux Métropole indique que le quartier se situe dans une zone où l’infiltration est possible.

Ainsi, la gestion des eaux pluviales future pourra passer par la mise en œuvre de plusieurs techniques dites alternatives :

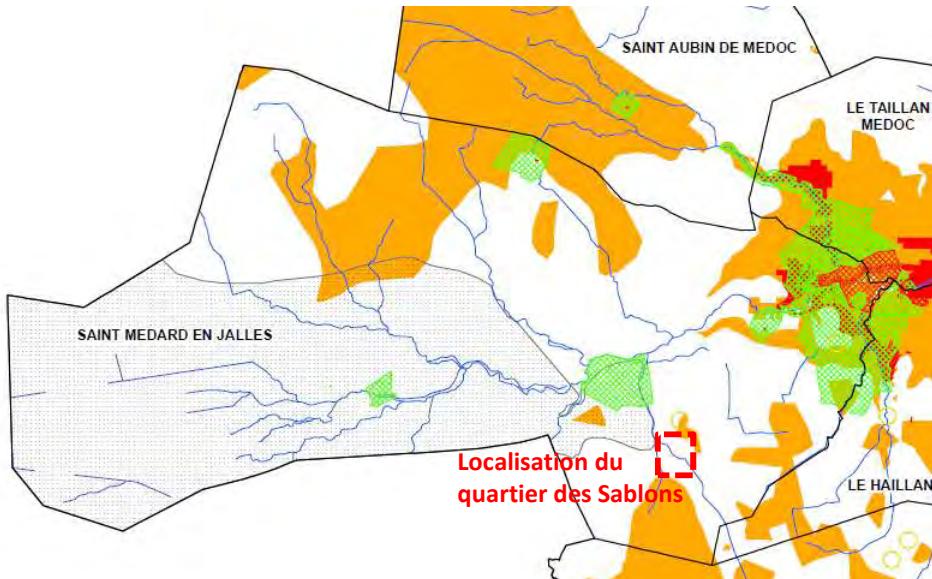
- Création de noues d’infiltration (principalement dans les espaces paysagers des parkings).
- Création de massifs d’infiltration sous les stationnements en revêtement perméable et les accotements qui les jouxtent.
- Mise en œuvre de bouche d’ injection vers les massifs d’infiltration sous stationnements et accotements.

Cet ensemble de mesures permettrait de gérer les eaux de ruissellement au cœur du quartier.

Le réseau d’EP existant pourrait toujours être utilisé en servant de déversoir des zones d’infiltration lors des pluies importantes. Cela permettrait une optimisation des massifs d’infiltration pour ne traiter qu’une partie des pluies (à définir lors des études de conception).

Afin de confirmer la faisabilité technique et de dimensionner les ouvrages, plusieurs préalables sont à lever :

- Déterminer les capacités d’infiltration des sols dans le quartier.
- Déterminer les niveaux de nappes.



Extrait carte de synthèse de l'aptitude à l'infiltration

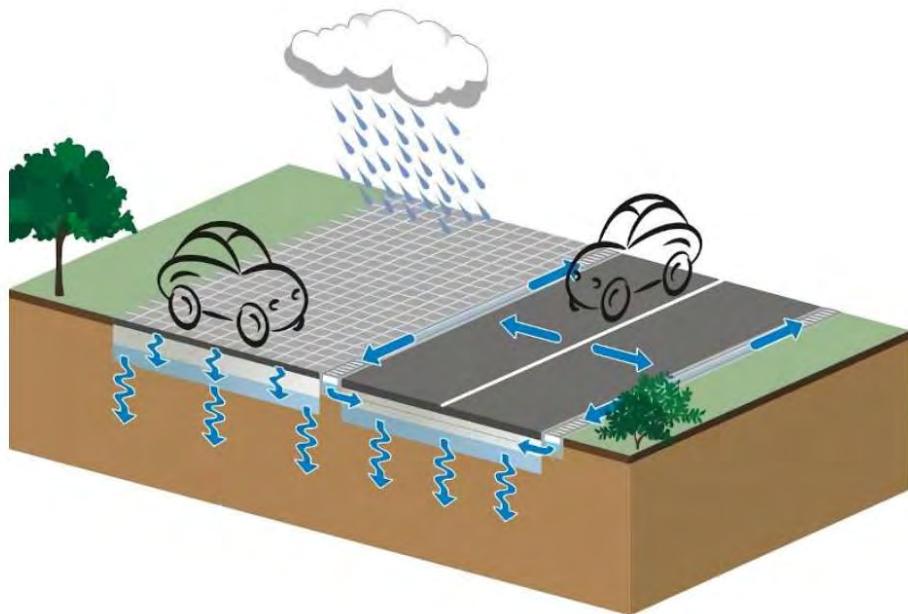


Schéma massif drainants / structures réservoirs

05.

**VEGETATION AU
SEIN DE L'ESPACE
PUBLIC**

LA STRATE ARBUSTIVE LE LONG DES ESPACES CIRCULES



1/ Stopper la taille classique des haies et des arbustes qui demande un passage régulier des services d'entretien et faire le choix d'un aménagement paysager différencié : **un aménagement réussi ne demande pas un entretien régulier !**



2/ Faire le choix d'une **gamme arbustive** plutôt qu'une gamme de vivaces ou graminées : ces dernières demandent beaucoup de travail et d'entretien. Exemples d'essences :



Romarin Repens

Excellent couvre sol, résistant à la chaleur, vert toute l'année



Perovskia



Lavande



Rosier Opalia



Cistus

Existe également en rose

3/ Laissons les faire leur vie !

L'ensemble des essences préconisées sont résistantes à la chaleur et adaptées au climat de la région. Elles demanderont un arrosage à hauteur d'1 fois par mois pendant les deux premières années avant de se stabiliser et trouver une autorégulation naturelle. Ce premier entretien peut être conditionné lors du choix de l'entreprise de paysage.

Pour que leur développement soit le plus réussi et qu'un microsystème de biodiversité puisse s'implanter, les tailles sont à éviter.

LA STRATE ENHERBEE AU NIVEAU DES PLACETTE SECRETES

1/ Faire le choix d'une prairie fleurie plutôt qu'un engazonnement : la prairie fleurie ne demande pas d'entretien régulier. Un fauchage 1 à 2 fois par an est suffisant. De plus, et contrairement au gazon, elle permet le développement d'une biodiversité intéressante qui s'adaptera facilement au cœur des placettes secrètes, présentant des surfaces plus ou moins importantes.

2/ Choisir les bons mélanges de fleurs : il existe différents mélanges (champêtre, biodiversité, climat sec, fleuri rucher, mellifères, etc.). Il est important que le fabricant choisisse les essences et les mélanges adaptés au climat local.



LA STRATE ARBOREE

Les arbres ont des feuilles (et ils les perdent...) !

Face aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents et aux conséquences du réchauffement climatique, la présence des arbres devient un impératif dans la planification urbaine.

Exemples d'essences :



Celtis Australis



Sophora Japonica
Regent



Fraxinus Pennsylvanica
Cimmaron

06.

PROGRAMME

GÉNÉRAL

AMENAGEMENT : ASPECTS TECHNIQUES



CIRCUIT INTERGÉNÉRATIONNEL

ESPACE DE RENCONTRE N°1 :

- AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES PLUS PETITS EN BOIS ET MATIÈRES NATURELLES
- ASSISES D'ATTENTE
- PLANTATION D'ARBRES (OMBRE)

ESPACE DE RENCONTRE N°2 :

- TABLES D'ÉCHECS ET DE JEUX DE SOCIÉTÉ DIVERS
- TABLES DE PIQUE-NIQUE
- PLANTATION D'ARBRES (OMBRE)

ESPACE DE RENCONTRE N°3 :

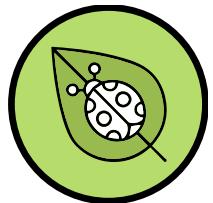
- TABLES DE JEUX SPORTIFS (PING-PONG, AIR HOCKEY, ETC.)
- PLANTATION D'ARBRES (OMBRE)

ESPACE DE RENCONTRE N°4 (LOCALISATIONS A DEFINIR) :

- CEDEX : BOITES AUX LETTRES



AMENAGEMENT : ASPECTS TECHNIQUES



ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ

- PLANTATION DE FRUITIERS
- DISPOSITIFS DE BIODIVERSITÉ (HOTELS À INSECTES, NICOIRS, COMPOSTAGE, ETC.)
- ASSISES INDIVIDUELLES



Les points de compostage peuvent également être gérés à proximité des points de collecte « déchets et tri »

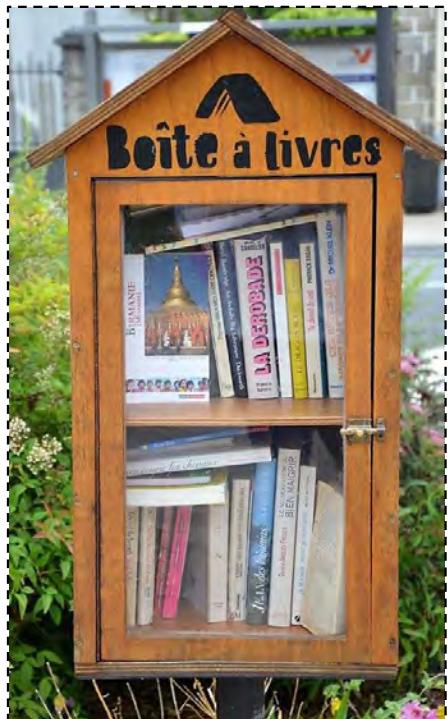


AMENAGEMENT : ASPECTS TECHNIQUES



COIN LECTURE EXTÉRIEUR

- BOITE À LIVRES
- ASSISES INDIVIDUELLES
- PLANTATION D'ARBRES (OMBRE)

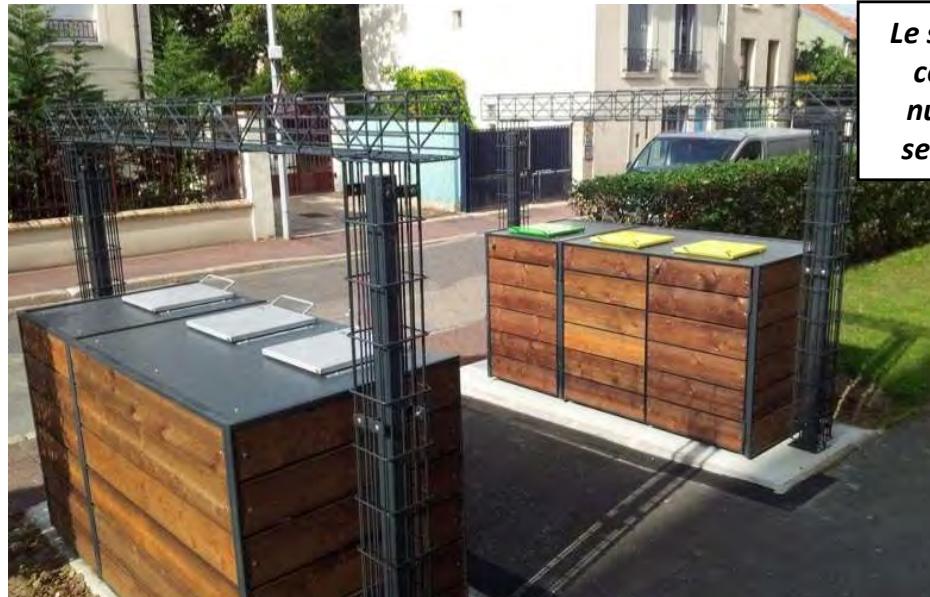


AMENAGEMENT : ASPECTS TECHNIQUES



POINTS DE COLLECTE DANS LE QUARTIER

- ORDURES MÉNAGÈRES
- POUBELLES DE TRI



Le système de points collectifs de collecte permet de réduire les nuisances liées au passage des services de collecte des déchets

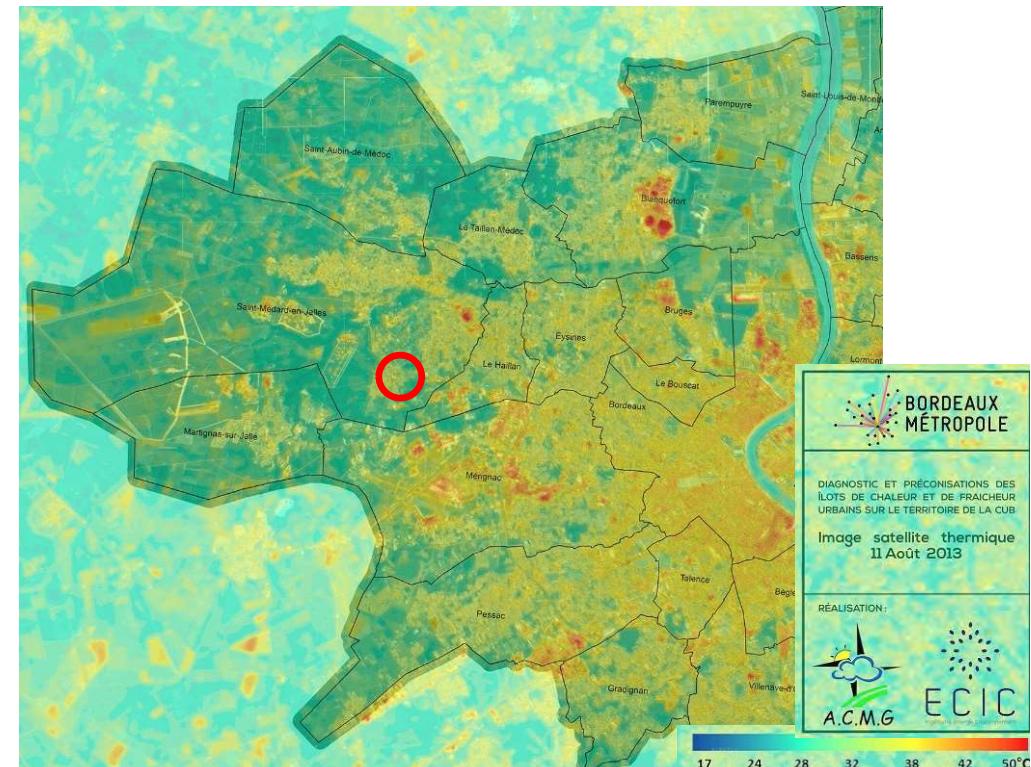


**07.
POUR ALLER
PLUS LOIN, VERS
UN PROGRAMME
PLUS RESILIENT**

Aujourd’hui, le quartier est sensible aux effets d’îlots de chaleurs urbains, avec des cheminements et placettes peu arborés, des maisons basses construites dans les années 60 peu résilientes.

La proposition d’aménagement végétalise et désimperméabilise l’espace public, permet l’implantation d’arbres mais elle pourrait encore être enrichie.

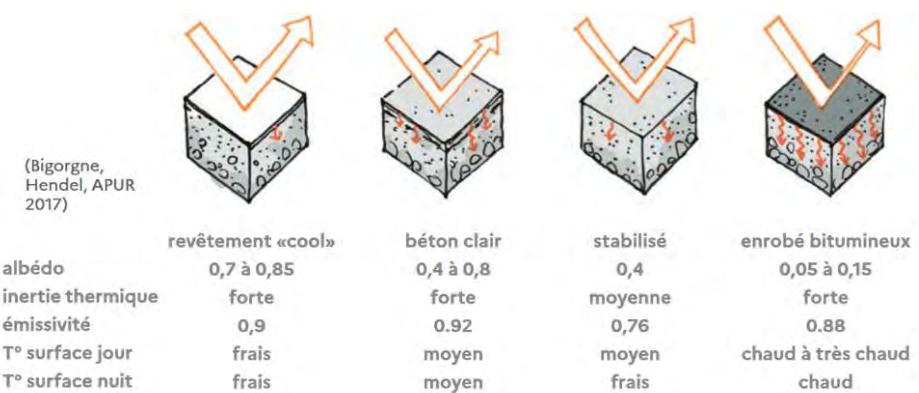
Les propositions suivantes poursuivent cet objectif, notamment en prenant en compte les fortes canicules du début d’été 2022 qui risquent de s’intensifier dans les prochaines années.



Le choix du revêtement a un rôle essentiel, tant en terme d'émission carbone (fabrication, pose et durée de vie) qu'en terme de stockage de la chaleur.

Les propositions de revêtement pour le quartier des Sablons sont :

- Pour les stationnements : structure gravillonnée, mélange terre-pierre, pavés enherbés. L'avantage étant une réversibilité potentielle de l'aménagement afin de permettre de nouveaux espaces plantés futurs.
- Pour la voirie : couleurs claires (enrobé, béton, etc.).
- Pour les venelles : couleurs claires, le stabilisé offre un bon compromis entre économie et faible impact ICU.

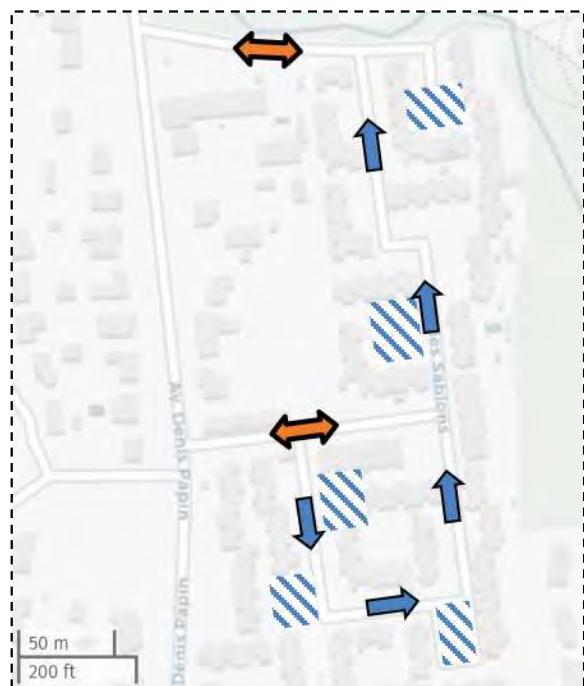


Source : Ademe

PROPOSITIONS D'AMELIORATION

La zone de rencontre permet de mutualiser les usages et donc de limiter la minéralisation de l'espace public. Il serait possible d'aller plus loin pour réduire au strict minimum les surfaces imperméabilisés afin de favoriser l'infiltration et réduire les îlots de chaleurs :

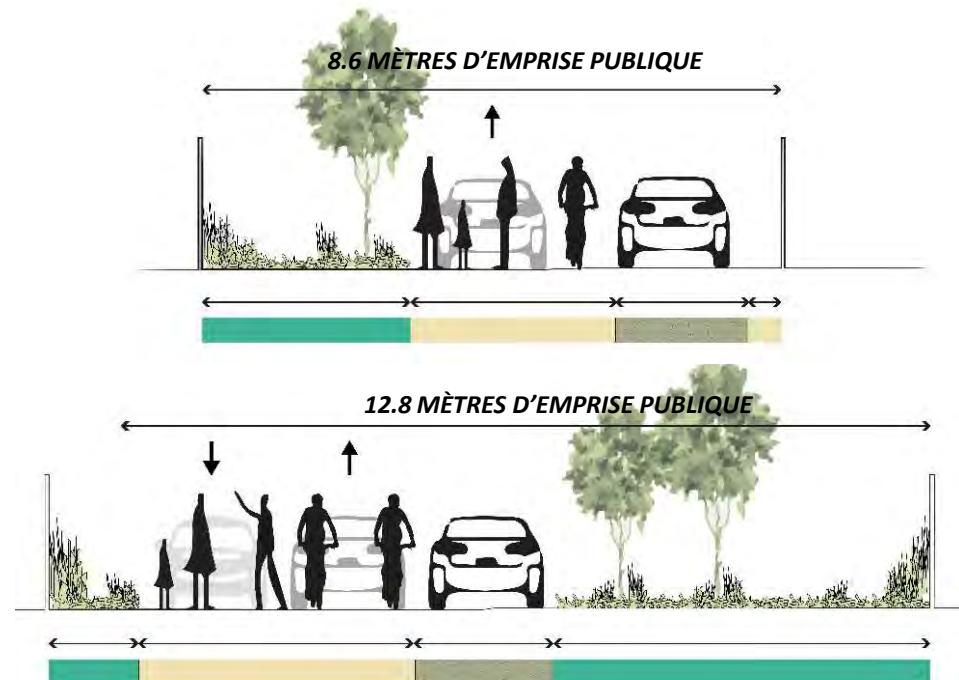
- En réduisant les blocs minéralisés par la voirie, le stationnement et la bande entre le stationnement et la bordure des façades.
- En ajustant les sens de circulation pour favoriser le stationnement à droite, en bordure de façade.
- En supprimant quelques places de stationnement afin de créer de vrais espaces de convivialité.
- En planifiant dès aujourd'hui les places de stationnement qui pourront muter dans quelques années en espaces plantés.



CIRCULATION

L'inversion du sens pour la boucle sud permet de favoriser le stationnement à droite, permettant ainsi au conducteur de sortir du véhicule sans difficulté.

Le stationnement à droite permet de positionner les stationnements au droit des réseaux et de libérer de cette contrainte les espaces plantés pour y intégrer des arbres.



PROPOSITIONS D'AMELIORATION

PARKING

AMENAGEMENT 2

Une seule voie d'accès pour limiter l'imperméabilisation et rapprocher les arbres des façades (à 3m) afin que l'ombre portée bénéficie aux habitants. Une attention à porter sur le choix des espèces pour limiter l'entretien.



Ces emprises économisées permettront une meilleure végétalisation du quartier avec des espaces verts plus profonds, hors réseau :

- Afin de planter des arbres selon une orientation Sud, Sud-Ouest pour protéger les maisons des fortes chaleurs.
- Pour favoriser la gestion des eaux de ruissellement.
- Tout en limitant visuellement la place de la voiture et en proposant une balade et une expérience aux habitants.

VEGETALISATION

Des bandes plus larges permettent d'avoir plusieurs strates végétales, favorisant l'effet de fraîcheur.

Des pergolas végétalisées sur les venelles pour créer de l'ombre, les mettre en valeurs, et favoriser ces axes de communication et balades au sein du quartier.